

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant deux tableaux de Jordaens

présentés par M. Van Beveren.

N^o 4386

NUMÉRO	DATE	ANALYSE
D'ORDRE	DE LA PIÈCE	

Deux tableaux de Jordaens présentés par M. Van Beveren.



Lettre de voiture. -- Transports à l'intérieur de la Belgique. --- Vrachtbrief. -- Vervoer binnen België.

TARIF N° (1)

TARIEF N° (1)

STATION D'EXPEDITION. — Statie van afzending.

Meximies

STATION DE DESTINATION. — Statie van bestemming.

Bruxelles

STAATSSPOORWEGEN

Timbre du bureau de départ
(Stempel van het kantoor van vertrek)



M^{rs} *Messieurs les Président et Membres de la Commission du Musée royal de*

à (te)

à livrer (3)

(af te leveren) (3)

Vous recevrez les articles ci-après désignés aux conditions du tarif
Gij zult naver miltte goeder en ontvellingen te; en de voorwa den van het } (4)

Place du Musée Bruxelles

Marques et numéros des colis. <i>Merken en nummers der colli.</i>	Nombre de colis. <i>Aantal colli.</i>	Nature de l'emballage. <i>Aard der verpakking</i>	NATURE DU CONTENU DES COLIS (4). <i>AARD VANDEN INHOUD DER COLLI (4).</i>	Poids brut en kilogrammes. <i>Ruwe kilogram gewic t.</i>	Poids à tit. er en kilogr. <i>Te b vrachten gewicht kilogram.</i>	Documents annexés. <i>Bijgevoegde afscheiden.</i>
<i>C.S. 10.</i>			<i>une caisse contenant deux tableaux; valeur 15000 fr.</i>			

Wagons (Wagens) } Nos (Nrs) }
 } Marques (Merken) }

Prescriptions de l'expéditeur quant à la franchise (Voorscr ijen des afzenders wegens de frankeer ing.) (5)

Debours. — Voorschot.

Remboursement. — Terugbetaling.

Intérêt à la livraison. — Belang bij d'aflevering

Valeur déclarée (6). — Aangegeven waarde (6)

Solleur reclame ginnige miltte frang

Payé au départ. <i>Gehaven bij vertrek.</i>		DÉTAIL DES FRAIS. <i>OMSTANDIGE OPGAVE DER KOSTEN.</i>		A percevoir à l'arrivée. <i>Te heffen bij aankomst.</i>	
FR.	C.	FR.	C.	FR.	C.
		Débours (Voorschot)			
		Remboursement (Terugbetaling)			
		Frais de retour d'argent (Kosten van terugzending van geld)			
		Taxe supplémentaire pour débours (Bijkosten voor voorschot)			
		Frais de transport (Vracht op t gewicht ens., tegen fr per (Vervoer-kosten). — Taxe à la valeur (1) à fr. par (Premie op de waarde (1) tegen fr per			
		Entregistrement (Inschrijving)			
		Prise à domicile (Aflating)			
		Remise à domicile (Bestelling)			
		Taxe p ^r déclaration d'intérêt à la livraison (Premie voor verklaring van belang bij de aflevering)			
		Frais de désinfection (Kosten van ontsmetting)			
		Autres frais (Andere kosten)			
		TOTAL (Totaal)			

DC 1811 (ancien E 949). — Ben 19 de 1895. — lot 1.

Timbre de pesage.
(Weegstempel)

180

A *Meximies*, le *10 déc.* 1896
(Te) (den)

SIGNATURE DE L'EXPÉDITEUR
(Handteken des afzenders)

NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR (Naam en adres des afzenders)

E. Van Benne
ru d. l'arsenal 2

Déclaration de responsabilité. — Je soussigné, exonère le chemin de fer de toute responsabilité pour les conséquences résultant (6) alle verantwoordelijkheid wegens de gevolgen van (6)

SIGNATURE DE L'EXPÉDITEUR
(Handteken des afzenders)

Timbre du bureau d'arrivées.
(Stempel van het kantoor van aankomst)

(1) Indiquer à la main, selon le cas, " Tarif n° 1 (express) ". — Tarif n° 2 (service accéléré) ". — " Tarif n° 4 ". — " Tarif n° 5 (grande vitesse) ", ou " Tarif n° 6 (grande vitesse) ". — Pour les autres renvois, voir au verso.

(2) Bidschrijven, volgens het geval, " Tarif n° 1 (spoedverzendingen) ". — Tarif n° 2 (sneldienst) ". — " Tarif n° 4 ". — Tarif n° 5 (als ijlgood) " of " Tarif n° 6 (als ijlgood) ". — Andere verwijzingen, zie ommezijde.

franco

Monsieur Van Hous,

L'assurance des 2
Jardans coûtera de 28
à 30 frs. ainsi vous l'oblige-
ance J. V. S. de me dire si
je dois les expédier.

L. Huyghe

B. 23 - 5 - 97.

Reçu

2 annexes

N. 4386 -

Mr Maurice Rivin

Directeur de l'Assurance
de B. H. Indivisa

Paris le 19 Mars

Comme suit : à V. H. Rivin
Lettre du 19 C^t p. V. H. Rivin
V. H. Rivin, pour la p. H. Rivin,
Procurer des Prêts pour
Transport & assurance
de deux T. Meaux, expédiés
à Anvers pour ^{V. H. Rivin} Cochy
de Messines, à l'effet de l'assurance
à la somme globale de 3460
N. 4386 - 1. 4. 2 Anvers
N. 4386 - 1. 4. 2 Anvers

un nouvel fort et
parait un peu de l'opinion
la confiance de ton
meilleur sentiment

D. L. C. 1
L. 1
H
+

Cher Monsieur Van Mons, des Tracas
que je vous donne au sujet de ces deux tou-
bleaux, et je vous remercie très-vivement
de l'amabilité que vous m'avez toujours
témoignée et spécialement en cette cir-
constance.

Je me suis rendu à votre bureau
hier pour vous saluer, mais je n'ai pas eu
le plaisir de vous rencontrer. j'espère être
plus heureux, une autre fois.

Veuillez agréer, Cher Monsieur
Van Mons, avec mes remerciements ré-
itérés, l'expression de mes sentiments
les plus distingués et les plus dévoués

Claude G. Rosier

Musée 7 E. I. - 96

à Mr. Jean Rivier
Directeur du Musée de B. N.
à Malines.
Cher Monsieur,

4.386

~~Musée~~

Les deux volumes qui
~~ont fait~~ font l'objet de
V^{re} aimable lettre du
4 E. I. & qui appartiennent
non à nos Deux-elles M^{es}
Reverend de Malines, ont
été signés en
hâte, comme à l'ordinaire.

Pour attendre les
instructions de ces
Deux-elles sur les
vôtres pour les envoies
des prix. Les autres
des des deux-elles à

L'absence que nous tenons
à lui faire à la fin
à lui faire chez
~~vous de nous par cette~~
de l'occasion que nous
offert, de vous adrener
en tout. (Cachet)
L'absence de son maître
particuliers

O. C. C.

h 3

1

à Monsieur L. P. P. P.

Directeur de l'Administration des

B. A.

Mahon.

Malines, le 4 Janvier 1847.

Cher Monsieur Van Mons,

Les demoiselles Van Beveren de Malines, ayant présenté en vente au Musée Royal de peinture à Bruxelles, deux Tableaux de Jordans, ont appris par votre honorable lettre que leur proposition n'a pas été acceptée. Elles me chargent de vous demander si ces Tableaux pourraient encore rester pendant quelques jours au Musée, jusqu'à ce qu'elles aient pris une décision au sujet de la nouvelle destination de ces toiles.

Puis-je vous demander également si le Musée se charge de l'emballage et de la réexpédition de ces Tableaux ?

En vous remerciant très-vivement d'avance je vous présente cher Monsieur Van Mons, l'assurance de ma considération la plus distinguée

Jean G. Rosier

pour et de l'Etat
Palais de D. H. 2
de Paris n° 9
Le 1er de ce mois

Quint
/ 10/1
/ 4
/ 7

Mabines, le 10 ^{bre} 1896

Messieurs,

J'ai l'honneur d'offrir
en vente à la Commission du
Musée deux tableaux peints
par J. Jordans et ayant appartenu
à feu, Monsieur Van Der Gulst,
mon oncle, peintre de Sa Majesté
le Roi des Pays-Bas.

Le prix des deux tableaux est
de frs: 15,000.

C. Van Beveren
Rue de l'arsenal n° 2
Mabines.